

ÉDITO | SANS TITRE

Honnêtement, je ne savais pas quel titre donner à cet article, tout a été dit la semaine dernière : années de vaches grasses, poudre aux yeux, budget électoraliste, budget de l'espoir, l'évangile selon les nouveaux prophètes... Bref, je suis sûre que vous avez le vôtre, écrit en gras.

Voilà qu'enfin, au bout de 10 années de coupures et d'austérité, l'éducation devient la priorité pour ce gouvernement. Bizarre, il ne l'était pas l'an dernier, lorsque nous négocions avec ces mêmes têtes d'affiche!

Depuis une semaine, je me pose des questions concernant toutes ces annonces tonitruantes, farfelues et surtout insuffisantes du prochain budget pour l'éducation!

Où... trouvera-t-on les nombreuses personnes à engager alors que, actuellement, on ne trouve pas de suppléants ni de professionnels pour remplacer les personnes absentes à court et à long terme?

Où... trouvera-t-on l'espace pour loger de nouvelles classes, de nouveaux bureaux, des cafétérias dans nos écoles déjà surpeuplées? La grande problématique est que le MEES finance la construction, mais pas l'achat de terrains. Nous savons que ceux-ci coûtent les yeux de la tête sur notre territoire et pas question de sacrifier des espaces verts. De plus, les règlements municipaux ne permettent pas d'ajouter un troisième, voire un quatrième étage à une structure existante d'autant plus que celle-ci n'est pas conçue pour ça.

Qui... décidera des sommes accordées à chacune des écoles et selon quels critères? Le comité de répartition des ressources selon le Projet de Loi modifiant la LIP (40 PL)? Celui-

ci sera composé de directions d'école et de directions de réseau.

Qui... se portera garant de l'équité de cette répartition? De sa reddition de compte?

Et si les sommes ne sont pas dépensées au courant de l'année, seront-elles reportées à l'année suivante?

L'imprévu, ce qui ne figure pas dans toutes ces belles colonnes comptables, c'est le temps! Personne n'a pensé que, pour que le travail des professionnels, du soutien et d'autres intervenants scolaires soit bénéfique pour l'élève, il faut absolument que les enseignants soient partie prenante des rencontres multidisciplinaires, car l'écoute, les échanges, les discussions font partie de la solution. Mais où pourrait-on les placer dans un horaire déjà super chargé? La libération n'est certes pas la solution, faute de suppléants, et surtout chaque libération équivaut à un double travail pour l'enseignant. La solution à cette problématique, seuls les profs l'ont! Encore faudra-t-il nous inclure dans toutes ces réflexions et démarches.

Si seulement le ministre pouvait répondre à toutes mes questions...

Chat échaudé... (Eureka! Je viens de trouver mon titre!!!) Tout comme d'autres réformes en éducation, c'est absolument faux de prétendre que les enseignants sont résistants au changement. Cependant, nous doutons beaucoup des prédicateurs de bonnes nouvelles, surtout après une dizaine d'années de vaches maigres! Qu'est-ce qui nous attendra dans deux ou quatre ans?

■ Thérèse Prinos | thereseprinos@sepi.qc.ca

AGENDA

FORMATIONS

- >> **Le mercredi 5 avril 2017 de 8h30 à 11h45:** formation SST «Prévenir et désamorcer les conflits au travail» au Club de golf Métropolitain Anjou
- >> **Le jeudi 6 avril 2017 à 16h30:** formation sur la retraite aux bureaux du SEPI

PERSONNES DÉLÉGUÉES

- >> **Le mercredi 5 avril 2017 de 13h à 17h30:** conseil des personnes déléguées (CPD) au Club de golf Métropolitain Anjou
- >> **Le mardi 11 avril 2017 de 13h à 18h00:** réunion extraordinaire du conseil des personnes déléguées (CPD) au Club de golf Métropolitain Anjou

DIVERS

- >> **Les 20 et 21 avril 2017:** conseil fédératif (CF) de la FAE
- >> **Le mercredi 26 avril 2017:** conseil des commissaires de la CSPÎ

Veillez prendre note que nos bureaux seront fermés le vendredi 14 et le lundi 17 avril 2017.

Le comité d'élection et de référendum est à la recherche de

personnes qui agiront comme greffiers et greffières dans leur école pour les élections du mardi 6 juin 2017. Sinon, **les membres travaillant dans les écoles sans bureau de scrutin devront venir voter aux bureaux du SEPÎ.** Veuillez transmettre votre nom aux bureaux du SEPÎ avant le vendredi 19 mai 2017.

Le greffier ou la greffière doit s'assurer du bon déroulement du scrutin dans son école. Il ou elle doit également venir chercher la boîte de scrutin le lundi 5 juin et la rapporter le

mardi 6 juin aux bureaux du SEPÎ. Une session de formation est prévue le lundi 5 juin prochain.

Le kilométrage effectué pour les deux (2) déplacements sera remboursé. Un montant forfaitaire sera octroyé pour compenser le temps requis pour la formation et les déplacements.

Si vous êtes intéressé(e) et désirez plus d'informations, n'hésitez pas à consulter votre personne déléguée ou encore le site web du SEPÎ au www.sepi.qc.ca.

■ Daniel Savard, président du comité d'élection et de référendum

EDA | CONSULTATION EN LIGNE

Consultation en ligne pour les enseignants à l'éducation des adultes (EDA) sur l'implantation des nouveaux programmes de la FBD et de l'ISP du 10 au 28 avril 2017.

Afin que la Fédération autonome de l'enseignement (FAE) puisse travailler pour vous dans ce dossier, elle souhaite obtenir le point de vue des enseignants de l'EDA sur l'implantation des nouveaux programmes en FBD et en ISP.

Pour ce faire, la FAE souhaite recueillir le plus d'informations possible quant à l'implantation de ces programmes afin de mieux connaître la situation et par le fait même, mieux représenter les enseignants de l'EDA.

Votre participation massive à cette consultation lui permettra donc de recueillir les données provenant de l'expertise des enseignants, données qui lui permettront de saisir l'ampleur des problèmes découlant d'une implantation obligatoire aussi rapide.

Votre participation est importante!

Consultation en ligne
du 10 au 28 avril 2017

**Les nouveaux programmes à l'EDA :
votre point de vue SVP!**

Enseignantes et enseignants à l'EDA, quel est votre point de vue sur l'implantation des nouveaux programmes?

Et quels sont vos besoins?

La Fédération autonome de l'enseignement (FAE) souhaite recueillir ces informations afin de mieux connaître l'état de la situation et de bien vous représenter.

Merci de votre participation!

www.lafae.qc.ca

Marche à suivre pour participer :
Ayez en main le carton avec vos codes d'accès. Rendez-vous au www.lafae.qc.ca et cliquez sur l'icône « Consultation » ou encore tapez cette adresse dans votre navigateur : lafae.qc.ca/consult-eda
Vous n'avez pas vos codes d'accès? Communiquez avec la personne déléguée de votre centre ou avec votre syndicat local.

FAE
Fédération autonome de l'enseignement

© FAE

■ Serafino Fabrizi | serafinofabrizi@sepi.qc.ca

Qu'avez-vous manqué dans la version web du TOPO?



Semaine du 28 mars 2017 :

- Édito | L'expert dans la classe, c'est le prof
- Rappel | Appel de candidatures - Conseil supérieur de l'éducation (CSE)
- Erratum | Échelles salariales

www.sepi.qc.ca

INVITATION | RÉSEAU DES ALLIÉES ET ALLIÉS POUR LA DIVERSITÉ SEXUELLE

Rendre les milieux plus ouverts à la diversité

Vous êtes toutes et tous invités au **Réseau des alliées et alliés** de la Fédération autonome de l'enseignement (FAE) qui se tiendra en avril.

Quand? Le lundi 24 avril 2017 – Inscription dès 8h

Où? Château Royal
3500, boulevard du Souvenir
Laval (Québec) H7V 1X2

Programme

- Présentation des activités du comité des alliées et alliés pour la diversité sexuelle
- Conférence du GRIS-Mtl: le *coming out* en milieu scolaire
- S'impliquer dans son syndicat pour contribuer à

rendre le milieu de travail plus ouvert à la diversité

- Cocktail de la solidarité

Date limite d'inscription: 12 avril 2017

Vous pouvez vous inscrire en remplissant le formulaire sur notre site web (www.sepi.qc.ca/formulaire-reseau-allies-24-avril-2017) ou auprès de Kim Blanchet à l'adresse suivante: courrier@sepi.qc.ca ou en téléphonant au 514-645-4536.

Le nombre de places est limité à cinq (5). Faites vite!

■ Lucie Lépine | lucielepine@sepi.qc.ca



© FAE, visuel 2016

RAPPEL | L'EXPERT DANS LA CLASSE, C'EST LE PROF

Vous avez reçu, au cours des derniers jours, un bracelet, une vignette électrostatique, une affichette de porte ainsi qu'une feuille expliquant et résumant les actions que vous ou votre école pourriez entreprendre en cette semaine du 3 au 7 avril. Je vous invite à participer fièrement et en grand nombre à cette semaine qui doit rappeler au ministre, aux directions d'établissements et à la population que l'expert dans la classe, c'est le prof... C'est vous!

■ Thérèse Prinos | thereseprinos@sepi.qc.ca

**L'EXPERT
DANS LA CLASSE,
c'est le prof.**

© FAE

RAPPEL : BIENTÔT À LA RETRAITE ?



Pour les personnes qui ont décidé de prendre leur retraite, ou qui prévoient la prendre dans un avenir prochain, l'**Association de personnes retraitées de la FAE (APRFAE)** a préparé pour vous un portfolio de documents afin de vous fournir de l'information importante préalable à la prise de votre retraite. Il peut servir aussi de

rappel pour certains délais à respecter. Par la même occasion, nous vous transmettons aussi de l'information sur l'Association qui regroupe les personnes retraitées de la Fédération autonome de l'enseignement (FAE).

L'APRFAE est un organisme affilié de la FAE et notre association est reconnue par *Retraite Québec*.

Des exemplaires du portfolio en version papier sont disponibles à votre syndicat.

Si ce n'est pas encore fait, vous pouvez vous le procurer directement en vous adressant au secrétariat du syndicat (gestion des membres), ou le recevoir en version électronique de l'APRFAE à l'adresse suivante: retraites@apr-fae.ca ou par téléphone au 514-666-6969.

Le portfolio de l'APRFAE est un outil important pour planifier les dernières démarches précédant la prise de votre retraite.

L'APRFAE, UNE ASSOCIATION QUI NOUS UNIT!

Source: APRFAE

INFO | JOUR DE LA TERRE

Offrons mieux à la planète et à nos enfants!

Chaque année, le **Jour de la Terre** – 22 avril – marque l'anniversaire de la naissance, en 1970, du mouvement environnemental tel qu'on le connaît aujourd'hui. C'est le sénateur américain Gaylord Nelson qui encouragea les étudiants à mettre sur pied des projets de sensibilisation à l'environnement dans leurs communautés afin de secouer l'establishment politique et de forcer l'insertion de la problématique environnementale à l'agenda national.



Le **Jour de la Terre** a donné une poussée énorme aux campagnes de sensibilisation à la réutilisation et au recyclage. Au Québec, c'est depuis 1995 qu'on le célèbre. Aujourd'hui, c'est plus d'un milliard de personnes dans 192 pays qui passent à l'action dans le cadre du **Jour de la**

Terre. Au fil des ans, il est devenu l'événement participatif en environnement le plus important de la planète.

En tant qu'enseignants et souvent premiers porte-parole du mouvement, vous pouvez organiser une activité dans votre école à l'occasion du **Jour de la Terre**. Vous trouverez des idées d'activités sur le site web du **Jour de la Terre**: www.jourdelaterre.org/qc/activites/idees-daction/#ÉCOLE.

Bien conscients que ces activités ne sont peut-être pas actuellement prévues à votre tâche 2016-2017 et que leur organisation et leur tenue feraient dépasser le temps de travail de 32 heures par semaine, nous vous suggérons de prendre des notes afin d'évaluer le temps requis pour les réaliser l'an prochain et de les inclure à votre tâche 2017-2018 lors de votre rencontre avec la direction en septembre ou en octobre.

- Lucie Lépine | lucielepine@sepi.qc.ca
- Serafino Fabrizi | serafinofabrizi@sepi.qc.ca

IMPORTANT | STATUTS ET RÈGLEMENTS DU SEPÎ

Le comité des statuts et règlements tient à informer les membres, tel que nous le demande le chapitre 10, que nous avons amorcé le processus d'amendement de nos statuts et règlements. La période d'ouverture des statuts et règlements se terminait le 31 mars 2017.

Comme ce processus doit être simple et le plus transparent possible, je vous informe que le comité a dû interrompre ses travaux puisque nous avons constaté des erreurs dans les versions disponibles aux membres. Pour cette raison, le fichier PDF des présents statuts et règlements disponible sur le site web du SEPÎ sera retiré à compter du 1^{er} avril 2017, et ce, jusqu'à ce que la version officielle soit révisée par le comité des statuts et règlements.

Soyez assuré(e)s que la procédure d'amendement n'est en rien compromise par ce contretemps. Nous avons déjà procédé à la relecture et à la validation complète des versions et les erreurs seront corrigées. Le comité a fait ses recommandations au conseil d'administration afin que de telles erreurs ne se reproduisent plus. Toutefois, le comité fera une autre vérification avant de remettre le fichier PDF sur le site web du SEPÎ.

- Manon St-Maurice, présidente du comité des statuts et règlements

Le **TOPDO** est réalisé par le Syndicat de l'enseignement de la Pointe-de-l'Île (SEPÎ). Tiré à 2600 exemplaires, le **TOPDO** est distribué à toutes les enseignantes et tous les enseignants de la Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île (CSPÎ).

La reproduction du journal, en tout ou en partie, est autorisée à condition de mentionner la source.

Commentaires et/ou suggestions
Syndicat de l'enseignement de la Pointe-de-l'Île (SEPÎ)
745, 15^e Avenue | Montréal (Québec) H1B 3P9

Tél.: 514-645-4536 | Téléc.: 514-645-6951
Par courriel: topo@sepi.qc.ca